



PASCAL BERNARD
BASILE BREZAUDY
GUILLAUME LABBÉ



COMITE DE VENDEE - LIGUE CONTRE LE CANCER

Résidence du Pont-Rouge - C.H.D. Les Oudairies
85925 LA ROCHE SUR YON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

présenté à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2022

5, rue Paul-Émile Victor - BP 50282
85007 **LA ROCHE-SUR-YON CEDEX**
02 51 37 07 78
adecialaroche@adecia.fr

ANGERS | CHALLANS | CHOLET | LA ROCHE-SUR-YON | LES HERBIERS | LES SABLES D'OLONNE | LUÇON | NANTES NORD ET SUD | NIORT

SARL ADECIA AUDIT au capital de 240 408 € | SARL de Commissaires aux comptes | Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers | RCS LA ROCHE-SUR-YON 418 908 927 | TVA Intracommunautaire FR 31 418 908 927

ENSEMBLE, L'AUDACE A DE L'AVENIR www.adecia.fr





COMITE DEPARTEMENTAL DE VENDEE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2021

Aux Membres du Comité,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association, **COMITE DEPARTEMENTAL DE VENDEE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

a



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note de l'annexe 5.2.1 « Informations relatives aux bénévoles » expose les règles et méthodes comptables suivies par votre association en matière d'évaluation des contributions volontaires en nature relatives au temps de bénévolat.
- Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) du compte d'emploi annuel des ressources (CER) décrites dans les dernières pages de l'annexe font l'objet d'une information appropriée et sont conformes aux dispositions du règlement ANC N°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par l'association sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi que du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres du comité sur la situation financière et les comptes annuels.

C

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultats d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

a



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon,

Le 24 mars 2022

Pour la S.A.R.L. **ADECIA AUDIT**

Guillaume LABBÉ

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 000.00	(4 870.00)	4 130.00	9 000.00
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	9 000.00	(4 870.00)	4 130.00	9 000.00
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 542.71	(66 794.16)	24 748.55	31 940.91
Terrains				
Constructions	25 586.52	(16 279.44)	9 307.08	9 841.55
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	65 956.19	(50 514.72)	15 441.47	22 099.36
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	45.49		45.49	45.49
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	45.49		45.49	45.49
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	100 588.20	(71 664.16)	28 924.04	40 986.40
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				641.59
CRÉANCES	710 033.33		710 033.33	655 149.64
Créances clients, usagers et comptes rattachés	15 766.28		15 766.28	7 220.30
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	694 267.05		694 267.05	647 929.34
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	2 940 336.95		2 940 336.95	2 327 806.59
Valeurs mobilières de placement	697 072.84		697 072.84	946 933.00
Disponibilités	2 243 264.11		2 243 264.11	1 380 873.59
Charges constatées d'avance				538.31
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	3 650 370.28		3 650 370.28	2 984 136.13
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 750 958.48	(71 664.16)	3 679 294.32	3 025 122.53
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	2 830 143.01	2 170 754.13
Réserves statutaires ou contractuelles	1 000 000.06	692 271.06
Réserves pour projet de l'entité	1 830 142.95	1 478 483.07
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	474 923.37	659 388.88
Situation nette (sous total)	3 305 066.38	2 830 143.01
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	3 305 066.38	2 830 143.01
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		59 195.00
Provisions pour charges	22 612.00	21 048.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	22 612.00	80 243.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	351 615.94	114 736.52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 317.18	32 267.04
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	48 164.81	50 830.61
Dettes fiscales	3 776.00	4 306.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	222 357.95	27 332.87
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	351 615.94	114 736.52
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 679 294.32	3 025 122.53

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	48 128.00	51 312.00	(3 184.00)	-6.21 %
Ventes de biens et services	22 543.32	28 836.81	(6 293.49)	-21.82 %
Ventes de biens	265.00	95.00	170.00	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	22 278.32	28 741.81	(6 463.49)	-22.49 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	18 714.00	18 399.00	315.00	1.71 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	875 370.18	1 694 093.38	(818 723.20)	-48.33 %
Dons manuels	865 778.18	801 813.62	63 964.56	7.98 %
Mécénats	9 592.00	5 500.00	4 092.00	74.40 %
Legs, donations et assurances-vie		886 779.76	(886 779.76)	
Contributions financières reçues	459 616.76	2 000.00	457 616.76	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	63 491.80	10 725.70	52 766.10	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	2 776.71	1 853.97	922.74	49.77 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 490 640.77	1 807 220.86	(316 580.09)	-17.52 %
Achats de marchandises	1 189.57	2 842.20	(1 652.63)	-58.15 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	300 561.75	244 343.19	56 218.56	23.01 %
Aides financières	348 956.75	543 464.59	(194 507.84)	-35.79 %
Impôts, taxes et versements assimilés	2 260.00	1 135.79	1 124.21	98.98 %
Salaires et traitements	206 241.74	192 283.80	13 957.94	7.26 %
Charges sociales	83 814.43	88 432.70	(4 618.27)	-5.22 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 490.36	19 362.73	(2 872.37)	-14.83 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	65 716.00	68 434.09	(2 718.09)	-3.97 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 025 230.60	1 160 299.09	(135 068.49)	-11.64 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	465 410.17	646 921.77	(181 511.60)	-28.06 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	12 530.20	17 193.17	(4 662.97)	-27.12 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	12 530.20	17 193.17	(4 662.97)	-27.12 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	12 530.20	17 193.17	(4 662.97)	-27.12 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	477 940.37	664 114.94	(186 174.57)	-28.03 %
Sur opérations de gestion		622.49	(622.49)	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS		622.49	(622.49)	
Sur opérations de gestion	150.00	1 382.55	(1 232.55)	-89.15 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	150.00	1 382.55	(1 232.55)	-89.15 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(150.00)	(760.06)	610.06	-80.26 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	2 867.00	3 966.00	(1 099.00)	-27.71 %
TOTAL DES PRODUITS	1 503 170.97	1 825 036.52	(321 865.55)	-17.64 %
TOTAL DES CHARGES	1 028 247.60	1 165 647.64	(137 400.04)	-11.79 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	474 923.37	659 388.88	(184 465.51)	-27.98 %
Dons en nature				
Prestations en nature	35 799.48	66 928.74	(31 129.26)	-46.51 %
Bénévolat				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	35 799.48	66 928.74	(31 129.26)	-46.51 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	35 799.48	66 928.74	(31 129.26)	-46.51 %
Personnel bénévole				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	35 799.48	66 928.74	(31 129.26)	-46.51 %
NON AFFECTÉS				

C



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES	4
1.1 OBJET SOCIAL		4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES		4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE		5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES		6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX		6
2.1.1 <i>Préambule</i>		6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>		6
2.2 DÉROGATIONS.....		6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>		6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>		6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN		8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....		8
3.1.1 <i>Principes généraux</i>		8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>		8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>		9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>		9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>		10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>		10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>		10
3.1.7 <i>Stocks</i>		11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>		11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>		11
3.1.3 <i>Disponibilités</i>		12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>		12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>		12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF		13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>		13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>		14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>		15
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>		16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>		16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>		16
3.2.5 <i>Dettes</i>		16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>		16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>		17
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>		17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN		17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT		18
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....		18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		20
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>		20
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>		20
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>		20
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>		20
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>		20
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>		21
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>		21
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>		21
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>		21
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>		21
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>		22
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>		22

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23
4.3.1	Modalités de répartition des charges	23
4.3.2	Missions sociales.....	24
4.3.3	Frais de recherche de fonds	24
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	24
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	24
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	25
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	25
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	25
4.4.1	Principes généraux.....	25
4.4.2	Principes de valorisation.....	26
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	27
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	28
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	28
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	29
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	29
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	31
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	31
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	32
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	32
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	32
5.2	AUTRES INFORMATIONS	32
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	32
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	33
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	33
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	33

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Résultat positif de 474 K€
- Financement des missions sociales au prêt du CHD de La Roche sur Yon à hauteur de 94 K€
- Evolution importante des dons via internet (+58%).



2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.

Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	9 000			9 000
Immobilisations corporelles	88 679	2 864		91 543
Immobilisations financières	45			45
Total	97 724	2 864	0	100 588

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	2 864	0
→ matériel informatique	2 864	
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	2 864	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	56 738	14 926		71 664
Amort. Immobilisations financières				
Total	56 738	14 926	0	71 664

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	45			45
Total	45	0	0	45

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	45		45
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	15 766	15 766	
→ Autres Créances	2 562	2 562	
→ Créances reçues par legs ou donations	691 705	691 705	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	710 078	710 033	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	97 724	14 926		100 588
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	97 724	14 926	0	100 588

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions	47 073	47 073			
Contrat de capitalisation	650 000	650 000			
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	45	45			
Total	697 118	697 118	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	583 363	
Livrets et comptes épargne	1 661 752	1 721
Comptes à terme	697 073	10 809
Total	2 942 188	12 530

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→ AAR INTRA GROUPE		642
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ CHD	13 000	
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	691 705	588 035
Autres créances		
→ DONS A RECEVOIR DU BN	100	43 982
→ SUBVENTION A RECEVOIR	2 000	15 000
→		
→		
→		
Disponibilités	8 609	46 374
Total	715 414	694 033

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
ASSURANCE VOITURE COMITE 2021	0	538
...		
...		
...		
...		
Total	0	538

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								1 000 000
→ Fonds de réserve générale	692 271	307 729						
→ Fonds de réserve missions sociales	1 478 483	351 659						1 830 142
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	659 389	-659 389		474 923				474 923
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	80 243			1 564		59 195		22 612
Total	2 910 386	-1	0	476 487	0	59 195	0	3 327 677

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	196 A	7896 B	6896 C	196 D = A-B+C
Ressources						
Legs :		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
→						
Donations :		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges	57 000		57 000	0
→ Autres provisions pour risques	2 195		2 195	0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	21 048	1 564		22 612
→				
Total	80 243	1 564	59 195	22 612

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 855	76 855		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	51 941	51 941		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	222 358	222 358		
Produits constatés d'avance		0		
Total	0	0	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	5 127	5 379
→ Impôt sur les sociétés	2 867	4 306
→ Taxe sur les salaires	294	0
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 966	1 073
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	46 814	48 905
→ Urssaf/ Pôle emploi	8 328	11 018
→ Caisse de retraite	5 574	3 428
→ Caisse de prévoyance	1 441	930
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	2 295	2 452
→ Dettes congés à payer	18 907	20 491
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	9 654	10 246
→ Prélèvement à la source	615	340
Total	51 941	54 284

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	66 347	24 423
→ FNP - Factures non parvenues	6 644	3 945
→ FNP - Factures non parvenues GROUPE	59 703	20 478
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	225 840	31 639
COLLECTE OPERATION LECLERC A VERSER AU BN	23 669	7 674
SUBV A REVSER RECHERCHES NAT & REG	157 851	0
SUBV A VERSER AU CHD & AUTRES ASSO	34 823	17 722
FRAIS DEPLACEMENT BENEVOLE A PAYER	6 015	1 937
AUTRES CHARGES A PAYER-IMPOTS	3 482	4 306
Total	292 187	56 062

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

• CROD-EMPLOIS

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE VENDÉE	Décembre 2021	
		EMPLOIS	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION			
1. MISSIONS SOCIALES		658 064,52	642 904,52
1.1 Réalisées en France		658 064,52	642 904,52
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		373 172,57	358 012,57
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		284 891,95	284 891,95
1.2 Réalisées à l'étranger			
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme			
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		137 191,67	137 191,67
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		137 191,67	137 191,67
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		228 560,41	202 982,90
3.1 Frais d'information et de communication		76 503,85	76 503,85
3.2 Frais de fonctionnement		136 695,13	111 067,62
3.3 Autres charges		15 361,43	15 361,43
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 564,00	1 564,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		2 867,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
TOTAL CHARGES		1 028 247,60	984 593,09
EXCÉDENT OU DÉFICIT		474 923,37	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	13 097,07	13 097,07
Réalisées en France	13 097,07	13 097,07
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	20 221,36	20 221,36
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	2 481,05	2 481,05
TOTAL	35 799,48	35 799,48

• CROD-RESSOURCES

LA LIQUE FONDATION LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE VENDÉE		Décembre 2021	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES		658 064,52	642 904,52	
1.1 Réalisées en France		658 064,52	642 904,52	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		373 172,57	358 012,57	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		284 891,95	284 891,95	
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		137 191,67	137 191,67	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		137 191,67	137 191,67	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		228 560,41	202 932,90	
3.1 Frais d'information et de communication		76 503,85	76 503,85	
3.2 Frais de fonctionnement		136 695,13	111 067,62	
3.3 Autres charges		15 361,43	15 361,43	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 564,00	1 564,00	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		2 867,00		
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES		1 028 247,60	984 593,09	
EXCÉDENT OU DÉFICIT		474 923,37		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	13 097,07	13 097,07
Réalises en France	13 097,07	13 097,07
Réalises à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	20 221,36	20 221,36
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	2 481,05	2 481,05
TOTAL	35 799,48	35 799,48

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75520XXX	120 664
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75520XXX	323 952
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		444 616

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE		444 616
-----------------------------	--	----------------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes → ... → ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Cotisation	48 128	51 312
→ Dons		656 764
→ anifestation		147 049
Total	48 128	855 125

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	22 543	28 837
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	22 543	28 837

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et validé par le conseil d'administration et garde un caractère permanent.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	10 194	1 400	6 636	18 230
Assurance	800	80	3 517	4 397
Electricité et eau	0	0	0	0
Téléphone	603	402	1 230	2 235
Affranchissement	1 220	41 164	952	43 336
Autres (à préciser)	119 972	13 186	26 727	159 885
Total	132 789	56 232	39 062	228 083

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	42 508	42 684
Actions d'information, de prévention et de dépistage	74 997	73 274
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	0	0
Actions de société et politique de santé	3 582	3 521
Frais d'appel aux dons et legs	23 922	24 630
Frais de fonctionnement (dont communication)	145 047	135 751
Total	290 056	279 860

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	176 832	179 651
Actions d'information, prévention, dépistage	144 999	134 047
Actions de formation	8 281	6 910
Actions de recherche	309 492	499 975
Actions autres	3 364	21 176
Total	642 968	841 759
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	2 000	2 000
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres	25 000	15 000
Total	27 000	17 000

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	76 504	72 708
Frais de gestion	136 695	127 189
Autres charges	15 361	17 653
...		
...		
...		
...		
Total	228 560	217 550

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	35 800	67 574
Total		35 800	67 574

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	227						963				1 190
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	148 530				103 209		48 823				300 562
Aides financières	348 957										348 957
Impôts, taxes et versement assimilés							2 260				2 260
Salaires et traitements	3 459						202 783				206 242
Charges sociales	122 667				23 922		-62 775				83 814
Dotations aux amortissements et dépréciations											0
Dotations aux provisions							14 926	1 564			16 490
Report en fonds dédiés											0
Autres charges	34 225				10 061		21 430				65 716
Charges financières											0
Charges exceptionnelles							150				150
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									2 867		2 867
TOTAL	658 065	0	0	0	137 192	0	228 560	1 564	2 867	0	1 028 248

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 015
Total	3 015


4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→	0
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ AMENDES	150
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	150

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		085 - COMITÉ DE VENDÉE	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES			642 904,52
1.1 Réalisées en France			642 904,52
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			358 012,57
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé			176 831,94
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			144 998,60
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			8 217,80
Actions de société et politique de santé			6 629,30
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			21 334,93
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>			284 891,95
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé			78 371,64
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			23 669,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			157 851,31
<i>Programmes nationaux</i>			87 851,31
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>			70 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			25 000,00
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			137 191,67
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			137 191,67
Frais d'appel de dons			91 653,32
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons			14 290,20
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes			27 350,17
Activités de récupérations			3 897,98
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			202 932,90
3.1 Frais d'information et de communication			76 503,85
Frais d'information et de communication externe			38 598,69
Frais d'information et de communication interne			37 905,16
3.2 Frais de fonctionnement			111 067,62
Frais de gestion			87 156,94
Formation administrative			271,95
Impôts et taxes			2 260,00
Cotisation statutaire 10%			21 378,73
3.3 Autres charges			15 361,43
Charges financières			285,07
Dotations aux amortissements			14 926,36
Charges exceptionnelles			150,00
TOTAL DES EMPLOIS			983 029,09
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			1 564,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			477 790,37
TOTAL			1 462 383,46
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			13 097,07
<i>Réalisées en France</i>			13 097,07
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			20 221,36
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			2 481,05
TOTAL			35 799,48
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

 085 - COMITÉ DE VENDÉE		Décembre 2021
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 403 188,46
1.1 Cotisations sans contrepartie		-48 128,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-875 370,18
Dons manuels non affectés		-816 644,09
Dons manuels affectés		-49 134,09
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		-9 592,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-479 690,28
Manifestations		-149,03
Ventes (dont abonnement à vivre)		-265,00
Prestations et autres ventes		-15 887,80
Activités de récupération		-5 641,49
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-600,00
Autres produits affectés		
Produits financiers		-12 530,20
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-444 616,76
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-59 195,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES		-1 462 383,46
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		-1 462 383,46

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	2 792 500,37
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	477 790,37
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	12 062,36
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	3 282 353,10

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-35 799,48
Bénévolat	-35 799,48
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL	-35 799,48

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	3	14		
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	8	410		6360
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	37	1900		29440
Total	62	2 310	0	35 800

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	7	11 935	7
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....CONTRAT SCIVIC	2		1
Total	9	11 935	8

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	7 964
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	7 964

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 6016 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.